

Communiqué presse des enseignants du Lycée Rémi Belleau reçus en audience au Rectorat de l'Académie d'Orléans Tours

À l'issue des courriers envoyés au Recteur de l'Académie d'Orléans Tours par les équipes pédagogiques du Lycée Rémi Belleau de Nogent-le-Rotrou, nous avons obtenu audience le vendredi 4 février 2011.

Nous avons été reçus par :

- M. SCHMIDT, Secrétaire Général de l'Académie,
- M. FORT, Secrétaire Général adjoint, Directeur du budget académique et de l'organisation scolaire,
- M. LE COURRIARD, Délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue,
- Mme GENEST, responsable de la division de l'organisation scolaire, de l'évaluation, de la prospective et de la performance,
- M. HIVERT de la division de l'organisation scolaire,
- Mme NICOLEAU-LEGENDRE responsable de la Division des Personnels Enseignants.

Cet entretien s'est déroulé en présence de M. COUET, Proviseur du lycée.

L'audience portait sur la **demande du maintien du BTS Assistant Manager et la dotation globale horaire** accordée au lycée.

Concernant le maintien du BTS Assistant Manager, nos arguments ont bien été entendus. Cependant, l'objectif du rectorat est de redéployer les moyens vers des zones urbaines apparemment plus demandées que nos zones rurales.

Cela signifie, que les bacheliers du bassin de Nogent-le-Rotrou devraient être plus mobiles dans leur poursuite d'études que des bacheliers situés à proximité de zone urbaine. Ce qui accentue les disparités d'offres de formation en termes d'aménagement du territoire.

Or, nous savons que, pour des raisons financières des élèves n'auraient pas pu poursuivre leurs études, si l'offre de formation du Lycée Rémi Belleau n'avait pas été aussi diversifiée.

Le choix proposé par le Rectorat, va accentuer les discriminations sociales : **Pourquoi des élèves de zones rurales doivent-ils être plus mobiles que ceux de zones urbaines ?**

L'autre inquiétude de la communauté éducative du Lycée ainsi que des membres du conseil d'Administration, y compris les parents d'élèves, concerne la dotation globale horaire jugée insuffisante.

Cette dotation a été dangereusement réduite au détriment des intérêts des élèves. **Il nous a été pourtant confirmé que les heures supplémentaires sont des variables d'ajustement qui dans le cas présent ne le sont plus puisqu'elles remplacent des postes d'enseignements !** Dans la mesure où une majorité des équipes d'enseignants s'est engagée à refuser les heures supplémentaires au delà de l'obligation légale, la rentrée 2011 est difficilement envisageable **avec cette dotation horaire.**

Le lycée Rémi Belleau est un lycée où l'on réussit.

C'est la raison pour laquelle il nous semble que ces choix budgétaires sont regrettables pour l'intérêt des élèves et remettent en cause l'investissement des équipes pédagogiques du lycée.

Nous appelons donc à la mobilisation le jeudi 10 février 2011 pour manifester notre opposition aux choix budgétaires imposés à l'Éducation Nationale :

1525 élèves de plus à Orléans-Tours = 284 postes en moins ?
1369 collégiens en plus = 140 postes en moins ?
408 lycéens en plus = 77 postes en moins ?
et toujours plus d'heures supplémentaires...

Manifestation à Chartres le jeudi 10 février 2011 à 14h30 place des halles